

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département  
de la Haute-Savoie

Arrondissement de  
Saint-Julien-en-Genevois

**COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 2023.094**

Séance du **DIX-HUIT SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS**

Date de la convocation : Mardi 12 septembre 2023

Président de séance : M. Patrick ANTOINE

Secrétaire de séance : Mme Pascale PELLIER

Quorum : 15

17 présents :

MMES et MM. ANTOINE, FENEUL, BELMAS, PELLIER, LAMBELET, FRIES CHATAGNAT, MOUCHET, JOURNE, BARBERIS, JOLIVET, PARRET, GAUD-DAVIET, LEVET, GUGLIOTTA, BREGEGERE REAL-LAFFRIQUE, ROGUET

6 pouvoirs :

Michel COLLOT à Jean-Pierre BELMAS, Anne-Lise VOUTAY MERMET à Pascal PELLIER, Maurice BERTRAND à Patrick ANTOINE, Fabienne PICHAT à Véronique FENEUL, Johann MARTINEZ à Dominique JOLIVET, Isabelle PAILLASSON à Christine MOUCHET

5 absents :

Mme MARAUD et MM. ALPSTEG, RIBOURDOUILLE, RICHARD et SILLARD

**Objet : Demande de subvention – Transfert du CDAS 2020**

Le Maire a saisi le Département afin d'informer les élus de la modification du projet de rénovation et d'extension des vestiaires du stade de football pour lequel la Commune avait obtenu une subvention de 106 703 € au titre du dispositif de subvention CDAS 2020.

Afin de ne pas perdre ce subventionnement et dans la mesure où le projet a évolué vers davantage d'investissements au profit du développement de la politique sportive dans un contexte national d'accueil de compétitions mondiales, il a été demandé un transfert de la subvention initialement octroyée.

Le département a formulé un accord de principe.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

**ARTICLE UNIQUE : MANDATE** le Maire pour formuler une demande de transfert de subvention au profit du projet de création d'un terrain synthétique avec éclairage, selon le plan de financement suivant :

N° 2023.094

AIDES attendues	Montant en euros HT	%	Observations
<b>DEPARTEMENT</b> – Contrat Départemental d’Avenir et de Solidarité	106 703	7.5%	S’agit de la demande de transfert du CDAS 2020 octroyé sur le projet initial de rénovation et extension des vestiaires.
<b>AUTRES FINANCEURS PUBLICS</b> – FAFA	890 983.85	62.5%	Demande en cours d’instruction auprès de la FAFA.
<b>Total aides publiques</b>	997 686.45	70%	
<b>AUTOFINANCEMENT</b>			
– dont Emprunt – dont Fonds propres	427 962	30%	
<b>Total autofinancement</b>			
<b>Total</b>	1 425 648.85	100%	

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance  
Pascale PELLIER

pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 21 septembre 2023

Le Maire  
Patrick ANTOINE

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le 25/09/2023

La présente délibération peut faire l’objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d’un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d’un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.